



Butletín n°258  
09/05/2008

## Coordinacion Anem Òc!

(Institut d'Estudis Occitans, Felibrige, Federacion dels Ensenhaires de Lengas e Cultura d'Òc, Confederacion de las Calandretas, Òc-Bi, Conselh de la Joventut d'Òc)

COMMUNIQUE – 09.05.08

### Langues “régionales” : le gouvernement annonce une loi sans ambition

À l'issue du débat sur les langues régionales qui s'est tenu le 7 mai à l'Assemblée nationale, Christine Albanel a indiqué que le gouvernement proposera un projet de loi, "un cadre de référence", "pour récapituler l'existant et entrer dans le concret, dans le domaine des médias, de l'enseignement, de la signalisation ou encore de la toponymie." On n'a pu que regretter à cette occasion l'absence de Xavier Darcos, en charge du ministère de l'Education nationale, particulièrement concerné par un tel projet de loi. Sans préciser de calendrier, la ministre de la culture a indiqué aux parlementaires que "ce texte ne devrait pas trop tarder à être présenté"

Au nom du gouvernement, la ministre de la culture s'est par ailleurs opposée à toute reconnaissance des langues de France dans la Constitution qui permettrait la ratification de la Charte européenne des langues régionales et ce pour des raisons tout à fait grotesques, exagérant et caricaturant la portée de certaines dispositions. Elle a éludé le fait que tous les pays démocratiques voisins ont adopté cette charte.

Au cours du débat, une majorité d'orateurs, venus de toutes les régions, a néanmoins insisté sur l'importance d'inclure dans la Constitution le respect des langues de France, en préalable à toute autre avancée législative. En effet, sans reconnaissance constitutionnelle, des mesures contenues dans une future loi risqueraient à tout moment d'être invalidées par le Conseil Constitutionnel comme c'est actuellement le cas.

La coordination "Anem Òc!" se félicite que plusieurs députés occitans aient apporté leur contribution au débat en soulignant les apports de la langue d'oc, les attentes de ses défenseurs et la sympathie croissante dont elle bénéficie dans l'opinion de nos régions. Nous résumons ici leurs propos.

**Les députés UMP Yves Censi, Alain Marc, Robert Lecou, Jacques Domergue** ont clairement dit la nécessité d'une loi de reconnaissance et de promotion sans toutefois se prononcer sur une modification constitutionnelle; **Muriel Marland-Militello**, soutenue par Christian Kert, a quant à elle insisté sur la transmission des langues par une augmentation conséquente de l'offre d'enseignement.

**Pour les communistes, Michel Vaxès** a demandé une nouvelle rédaction de la constitution et proposé plusieurs mesures concrètes pour une loi.

**Marie Lou Marcel, soutenue par Henri Nayrou et Frédérique Massat**, s'est fait l'écho de la position du **groupe socialiste**: adopter une loi et compléter l'article 2 de la constitution « La langue de la République est le français » par la mention « dans le respect des langues régionales qui font partie de notre patrimoine ». Elle a souligné l'implication de plusieurs Régions dans la promotion de l'occitan de même qu'Alain Rousset qui a proposé une instance de concertation Etat-Régions pour avancer dans le concret.

**Jean Lassalle, soutenu par François Bayrou**, a lui aussi fermement demandé que les langues régionales soient mentionnées dans la Constitution.

Notre coordination souligne la qualité et la richesse de ces interventions.

Dans les semaines qui viennent, nous serons donc attentifs au travail fait autour de la loi promise par la ministre tout en continuant d'affirmer qu'il faut pour notre langue d'Oc et pour les autres langues une politique linguistique globale, un dispositif législatif qui mettent nos langues dans une situation de sécurité légale, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec l'utilisation de l'article 2 de la Constitution.

C'est pourquoi nous engageons les parlementaires à poursuivre la réflexion au sein de leurs groupes politiques afin notamment d'inclure la reconnaissance des langues de France dans le débat constitutionnel qui débutera le 20 mai à l'Assemblée.

## *Anem, Òc!*

---

### **Députés cités dans le communiqué :**

François BAYROU (MoDem, Pyrénées Atlantiques); Yves Censi (UMP, Aveyron); Jacques Domergue (UMP, Hérault); Christian Kert (UMP, Bouches-du-Rhône); Jean Lassalle (MoDem, Pyrénées Atlantiques); Robert Lecou (UMP, Hérault); Henri Nayrou (PS, Ariège); Marie Lou Marcel (PS, Aveyron); Muriel Marland-Militello (UMP, Alpes Maritimes); Frédérique Massat (PS, Ariège); Alain Rousset (PS Gironde); Michel Vaxès (PCF, Bouches-du Rhône)

### **L'ensemble des députés, par ordre d'intervention :**

François Goulard (UMP, Morbihan), Michel Hunaut (NC, Loire Atlantique), Marc Le Fur (UMP, Côte d'Armor), Françoise Olivier Coupeau (SRC, Morbihan), Pierre Méhaignerie (UMP, Ille-et-Vilaine), Philippe Martin (S.R.C Gers), André Schneider, (UMP, Bas-Rhin), Frédéric Reiss (UMP, Bas-Rhin), Victorin Lurel (SRC, Guadeloupe), Daniel Mach (UMP, Pyrénées Orientales), François Calvet (UMP, Pyrénées Orientales), François de Rugy (GDR, Loire-Atlantique), Jean Luc Warsmann (UMP, Ardennes), Marylise Lebranchu (SRC, Finistère), Camille de Rocca-Serra (UMP, Corse du Sud), Armand Jung (SRC, Bas Rhin), Michel Liebgott (SRC, Moselle), Gabrielle Louis-Carabin (UMP, Guadeloupe), Paul Giacobbi (apparenté SRC, Haute Corse), Simon Renucci (apparenté SRC, Corse du Sud), Alain Marc (UMP, Aveyron), Jean Pierre Decool (apparenté UMP, Nord),

- 
- Sur le site de l'Assemblée nationale,
  - le compte-rendu analytique de séance :  
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/cra/2007-2008/153.asp>
  - le compte-rendu intégral de séance :  
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/cra/2007-2008/20080153.asp>

- 
- Contacts: [anem.oc@free.fr](mailto:anem.oc@free.fr) / [comitat.anem-oc@club-internet.fr](mailto:comitat.anem-oc@club-internet.fr) / 06 83 01 19 37

---

Consulter aussi le débat complémentaire sur la chaîne LCP où intervenaient, entre autres, Thierry Delobel, Psdt de la Fédération des Langues Régionales dans l'Enseignement Public, et deux députés, M.. Grenet (représentant M. Le Fur, qui était en séance), et Jean Pierre Brard : <http://cyr.lepan.fr/tchat.php>.